Rc
13748

CONVENTION NATIONALE.

Case
FRC
18753

# COMPTE RENDU

## PAR FRANCASTEL,

*Représentant du peuple*,

De l'emploi des sommes qu'il a reçues et dépensées pendant la mission qu'il a remplie près l'armée de l'Ouest, par décret de la Convention nationale, depuis le 23 vendémiaire, an deuxième, jusqu'à la fin de floréal.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

## RECETTE.

REÇU de la tréforerie nationale, le 24 vendémiaire, trois mille livres. . . 3,000 livres.
Reçu du payeur-général de l'armée



THE NEWBERRY
LIBRARY

De l'autre part... 3,000 liv.

de l'Oueſt 12,500 livres à cinq époques différentes; ſavoir, 3,000 livres à Angers le 1^er^ frimaire, 3,000 livres à Angers, le 29 frimaire; 2,000 livres à Angers, le 20 germinal; 1,000 livres à la Rochelle, le 4 floréal, & 3,500 livres à Tours, le floréal... 12,500

Sur le mandat de 5,000 livres touchées par Hentz & Gareau à la tréſorerie nationale, à leur départ pour l'armée de l'Oueſt, il a été employé 2,000 livres pour partie des dépenſes employées au préſent état..... 2,000

Total... 17,500 liv.

## DÉPENSE.

Frais de poſte, d'auberge, de bureau; paiement de ſecrétaires; dépenſes extraordinaires lors du ſiége d'Angers; dépenſes courantes de la maiſon des repréſentans à Angers, ſuivant les journaux qui en ont été tenus & qui ſont dépoſés au comité, depuis le 25 vendémiaire, juſqu'au 28 pluviôſe..... 10,378 liv. 6 ſ.

Voyages à Nantes avec Hentz & Garreau, dans les divers cantonnemens ou aux colonnes de l'armée, paiement de ſecrétaires, dépenſes d'auberge,

| | | |
|---|---|---|
| De l'autre part... | 10,378 liv. | 6 s. |
| raccomodage de voiture, frais de poste & autres, de la fin de pluviôse au 10 floréal..... | 4,688 | 14 |
| Frais de voyage dans différens districts pour l'organisation des autorités constituées..... | 1,119 | |
| Frais de retour à Paris..... | 714 | |
| Location d'une voiture qui avoit été gardée pendant tout le temps de la mission..... | 600 | |
| Somme pareille à la recette... | 17,500 liv. | |

## OBSERVATIONS.

Au départ des représentans Gillet & Ruelle, & à mon arrivée près l'armée, j'ai autorisé, au commencement de brumaire, an II, le paiement d'une somme de 6,000 livres par le payeur de l'armée; cette somme a été touchée paa *Demangeat*, secrétaire de la commission à Nantes : 1°. 3,000 livres ont été employées par lui pour des dépenses propres au représentant Merlin (de Thionville), suivant la quittance (n°. 1 des pièces justificatives); 2°. 3,000 livres ont été employées au paiement des dépenses de la maison des représentans qui m'avoient précédé. (Mémoire, n°. 2.)

J'ai aussi autorisé, en pluviôse, le paiement d'une somme de 2,000 livres pour la dépense de la maison des représentans du peuple à Nantss. *Demangeat*, sécrétaire de la commission, a touché cette somme & en a rendu compte au représentant du peuple Prieur (de la Marne).

998



Le compte détaillé de la dépense ci-dessus a été déposé, à mon retour, avec les pièces justificatives, au comité des inspecteurs de la salle.

J'ai laissé aux représentans du peuple qui m'ont succédé, ou remis dans les dépôts de la République, les chevaux & autres objets qui étoient pour le service commun des représentans près l'armée.

Je n'ai imposé ni autorisé aucune taxe révolutionnaire.

*Signé*, FRANCASTEL.

---

DE L'IMPRIMERE NATIONALE.
Pluviôse, an III de la République.